

**Extrait du registre des délibérations du  
Syndicat Mixte du Mont d'Or**

**Nombre de membres**

- en exercice :	<b>13</b>
- présents ou représentés :	<b>6</b>
- votants :	<b>7</b>
- ayant donné procuration :	<b>1</b>
- absents excusés :	<b>7</b>
- absents :	<b>0</b>
- exclus :	<b>0</b>

Date de convocation :

**28 mai 2021**

**Objet de la délibération :**

**Candidature au Programme  
Montagne Ingénierie**

**Résultat du vote**

- Pour :	<b>7</b>
- Contre :	<b>0</b>
- Abstention :	<b>0</b>

Séance du **4 juin 2021**

L'an deux mille vingt et un, le **quatre juin à 15 heures**

Etaient présents : Philippe ALPY, François GUY, Gaël MARANDIN, Jean-Marie SAILLARD, Pierre SIMON et Géraldine TISSOT-TRULLARD.

Etaient absents excusés : Florence ROGEBOSZ qui a donné pouvoir à Pierre SIMON, Béatrix LOIZON, Michèle LETOUBLON, Claude JACQUEMIN-VERGUET, Claude DALLAVALLE, Raphaël KRUCIEN, Xavier BOIREAU.

Président de séance : **Philippe ALPY**

Le 27 mai 2021, l'Etat a annoncé la mise en place du Programme Montagne Ingénierie qui permet de financer des postes de chef de projet sur des territoires à forts enjeux de transition.

Le Massif du Jura fait partie de ces territoires à fort enjeu et pour conduire une démarche de transition, il est indispensable d'assurer une animation de coopération territoriale pour faire émerger des projets. Pour cela, une ingénierie dédiée est nécessaire.

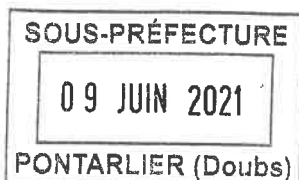
Grâce à son expérience reconnue à l'échelle nationale et européenne, le pôle d'ingénierie du SMMO a acquis des compétences en matière de conduite et d'accompagnement au changement dans le domaine du tourisme de montagne. A l'échelle du Massif du Jura, il peut contribuer à la démarche de transition.

Compte tenu des enjeux liés à la notoriété des Montagnes du Jura qui impacte directement la notoriété de la destination « Haut-Doubs », il est proposé de candidat à ce Programme Montagne Ingénierie pour le financement de 0,75 ETP de chef de projet « transition » qui serait porté par le SMMO au bénéfice du Massif du Jura.

**Sur proposition du Président, le Comité syndical décide à l'unanimité de candidater au Programme Montagne Ingénierie pour consacrer 0,75 ETP d'ingénierie de transition à l'accompagnement des destinations du Massif du Jura.**

Fait et délibéré **aux Hôpitaux vieux, le 4 juin 2021**  
Ont signé au registre tous les membres présents.  
Pour extrait conforme

**Le Président, Philippe ALPY**



**Extrait du registre des délibérations du  
Syndicat Mixte du Mont d'Or**

Séance du **4 juin 2021**

L'an deux mille vingt et un, le **quatre juin à 15 heures**

Etaient présents : Philippe ALPY, François GUY, Gaël MARANDIN, Jean-Marie SAILLARD, Pierre SIMON et Géraldine TISSOT-TRULLARD.

Etaient absents excusés : Florence ROGEBOSZ qui a donné pouvoir à Pierre SIMON, Béatrix LOIZON, Michèle LETOUBLON, Claude JACQUEMIN-VERGUET, Claude DALLAVALLE, Raphaël KRUCIEN, Xavier BOIREAU.

Président de séance : **Philippe ALPY**

Le 17 juin 2019, le SMMO, le Département, la CCLMHD et les communes de Métabief, de Jougne et des Longevilles Mont d'Or ont signé une convention pour dédier 60 % du produit de la Taxe sur les Remontées Mécaniques (TRM) au financement du pôle d'ingénierie pour la transition touristique. La première période d'application de cette convention s'achève le 31 décembre 2021 ; une phase d'analyse sur la reconduction de la convention pour 2022-2024 est prévue en septembre 2021. Sur 2019-2021, la convention a permis de réaliser le projet de transition de la Station de Métabief et d'engager des démarches innovantes et structurantes pour la transition du tourisme sur le périmètre de la CCLMHD. Désormais, l'enjeu est le déploiement de la logique de pôles OUTDOOR sur ce territoire pour anticiper une fin potentielle du ski alpin à l'horizon 2030-2035. Compte tenu des enjeux de transition et des compétences acquises par le pôle d'ingénierie et désormais reconnues aux niveaux national et européen (suite à l'événement SUERA de mars 2021), il est proposé de reconduire la convention d'ingénierie sur la période 2022-2024 pour assurer les missions suivantes :

- Conduite des projets de Pôles OUTDOOR de Métabief et de Chaux-Neuve
- Accompagnement du projet de valorisation du Mont d'Or porté par le Département en lien avec les communes de Métabief, de Jougne et des Longevilles-Mont d'Or
- Accompagnement de la démarche de projet touristique de transition auprès de l'OTPHD
- Développement de l'expertise « transition » et d'actions innovantes par des projets de coopération nationale ou européenne

**Sur proposition du Président, le Comité syndical décide à l'unanimité de proposer la reconduction de la convention d'ingénierie pour 2022-2024**

Fait et délibéré **aux Hôpitaux vieux, le 4 juin 2021**  
Ont signé au registre tous les membres présents.  
Pour extrait conforme

*Le Président, Philippe ALPY*

<u>Nombre de membres</u>	
- en exercice :	<b>13</b>
- présents ou représentés :	<b>6</b>
- votants :	<b>7</b>
- ayant donné procuration :	<b>1</b>
- absents excusés :	<b>7</b>
- absents :	<b>0</b>
- exclus :	<b>0</b>

Date de convocation :

**28 mai 2021**

Objet de la délibération :  
  
**Reconduction de la convention d'ingénierie**

<u>Résultat du vote</u>	
- Pour :	<b>7</b>
- Contre :	<b>0</b>
- Abstention :	<b>0</b>

SOUS-PRÉFECTURE  
**09 JUIN 2021**  
PONTARLIER (Doubs)

**Extrait du registre des délibérations du  
Syndicat Mixte du Mont d'Or**

Séance du **4 juin 2021**

L'an deux mille vingt et un, le **quatre juin à 15 heures**

Etaient présents : Philippe ALPY, François GUY, Gaël MARANDIN, Jean-Marie SAILLARD, Pierre SIMON et Géraldine TISSOT-TRULLARD.

Etaient absents excusés : Florence ROGEBOSZ qui a donné pouvoir à Pierre SIMON, Béatrix LOIZON, Michèle LETOUBLON, Claude JACQUEMIN-VERGUET, Claude DALLAVALLE, Raphaël KRUCIEN, Xavier BOIREAU.

Président de séance : **Philippe ALPY**

Depuis 2009, le Centre National de Ski Nordique et de Moyenne Montagne (CNSNMM) exploite le stade de tremplins de saut à ski de Chaux-Neuve. Une convention de mise à disposition règle les modalités de partenariat entre le SMMO et le CNSNMM. La dernière convention a été signée le 27 mars 2019 pour une période de 2 ans suivie d'une clause de bilan début 2021 pour étudier la poursuite de ce partenariat. Ce bilan a été fait par le SMMO et le CNSNM le 7 avril 2021.

Dans le cadre de son projet de transition climatique, le SMMO envisage de créer un pôle OUTDOOR sur le site de Chaux-Neuve, intégrant l'aspect « haut-niveau » ; ce projet aura majoritairement une vocation touristique et associera la CCLMHD et la Commune de Chaux-Neuve.

Par ailleurs, le Centre National d'Entraînement du Ski Nordique de Prémanon (CNESN) va créer un réseau de sites partenaires labellisés : le stade de Chaux-Neuve ferait partie de ce réseau lui garantissant sa vocation « haut-niveau ».

Compte tenu de ces orientations respectives, il a été décidé de mettre fin à la convention de partenariat pour la gestion du stade au 31 décembre 2021.

**Sur proposition du Président, le Comité syndical décide à l'unanimité :**

- **De mettre fin à la convention de mise à disposition du stade de Chaux-Neuve au CNSNMM au 31 décembre 2021**
- **De reprendre l'exploitation du stade en gestion directe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.**

Fait et délibéré **aux Hôpitaux vieux, le 4 juin 2021**

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme

*Le Président, Philippe ALPY*

<u>Nombre de membres</u>	
- en exercice :	<b>13</b>
- présents ou représentés :	<b>6</b>
- votants :	<b>7</b>
- ayant donné procuration :	<b>1</b>
- absents excusés :	<b>7</b>
- absents :	<b>0</b>
- exclus :	<b>0</b>

Date de convocation :

**28 mai 2021**

Objet de la délibération :  
**Reprise en gestion directe du  
stade des tremplins de saut à  
ski de Chaux-Neuve**

<u>Résultat du vote</u>	
- Pour :	<b>7</b>
- Contre :	<b>0</b>
- Abstention :	<b>0</b>

SOUS-PRÉFECTURE  
**09 JUIN 2021**  
PONTARLIER (Doubs)

**Extrait du registre des délibérations du  
Syndicat Mixte du Mont d'Or**

<u>Nombre de membres</u>	
- en exercice :	<b>13</b>
- présents ou représentés :	<b>6</b>
- votants :	<b>7</b>
- ayant donné procuration :	<b>1</b>
- absents excusés :	<b>7</b>
- absents :	<b>0</b>
- exclus :	<b>0</b>

Date de convocation :

**28 mai 2021**

Objet de la délibération :

**Convention de partenariat  
avec l'Office du Tourisme du  
Pays du Haut-Doubs pour  
l'accompagnement de projets**

<u>Résultat du vote</u>	
- Pour :	<b>7</b>
- Contre :	<b>0</b>
- Abstention :	<b>0</b>

Séance du **4 juin 2021**

L'an deux mille vingt et un, le **quatre juin à 15 heures**

Etaient présents : Philippe ALPY, François GUY, Gaël MARANDIN, Jean-Marie SAILLARD, Pierre SIMON et Géraldine TISSOT-TRULLARD.

Etaient absents excusés : Florence ROGEBOZ qui a donné pouvoir à Pierre SIMON, Béatrix LOIZON, Michèle LETOUBLON, Claude JACQUEMIN-VERGUET, Claude DALLAVALLE, Raphaël KRUCIEN, Xavier BOIREAU.

Président de séance : **Philippe ALPY**

Après avoir adopté son projet de transition climatique pour le domaine skiable de Métabief, le SMMO a déployé grâce à son pôle d'ingénierie, les enjeux de la transition sur le territoire de la CCLMHD (notamment concernant le VTT et le Trail). Désormais, il s'agit d'engager la transition du tourisme sur l'ensemble du territoire du Haut-Doubs. A ce titre, l'Office du Tourisme du Pays du Haut-Doubs (OTPHD) constitue le lieu adapté pour la co-construction d'un projet touristique de transition à l'échelle du Haut-Doubs à l'horizon 2023, dans la continuité du Contrat de Station actuel.

Compte tenu des compétences acquises par le pôle d'ingénierie du SMMO et des enjeux du projet touristique de transition, il est proposé de bâtir un partenariat technique entre le SMMO et l'OTPHD pour accompagner les démarches de projet de transition.

**Sur proposition du Président, le Comité syndical décide à l'unanimité :**

- **De valider le projet de convention joint à la présente délibération, entre le SMMO et l'OTPHD**
- **D'autoriser le Président à signer cette convention.**

Fait et délibéré aux **Hôpitaux vieux, le 4 juin 2021**  
Ont signé au registre tous les membres présents.  
Pour extrait conforme

**Le Président, Philippe ALPY**

SOUS-PRÉFECTURE  
09 JUIN 2021  
PONTARLIER (Doubs)

**Extrait du registre des délibérations du  
Syndicat Mixte du Mont d'Or**

Séance du **4 juin 2021**

L'an deux mille vingt et un, le **quatre juin à 15 heures.**

<b>Nombre de membres</b>	
- en exercice :	<b>13</b>
- présents ou représentés :	<b>6</b>
- votants :	<b>7</b>
- ayant donné procuration :	<b>1</b>
- absents excusés :	<b>7</b>
- absents :	<b>0</b>
- exclus :	<b>0</b>

Date de convocation :

**28 mai 2021**

**Objet de la délibération :**  
**Remplacement Directeur  
d'Exploitation**

<b>Résultat du vote</b>	
- Pour :	<b>7</b>
- Contre :	<b>0</b>
- Abstention :	<b>0</b>

Étaient présents : Philippe ALPY, François GUY, Gael MARANDIN, Jean-Marie SAILLARD, Pierre SIMON et Géraldine TISSOT-TRULLARD.

Étaient absents excusés : Florence ROGEOZ qui a donné pouvoir à Pierre SIMON, Béatrix LOIZON, Michèle LETOUBLON, Claude JACQUEMIN-VERGUET, Claude DALLAVALLE, Raphael KRUCIEN, Xavier BOIREAU.

Président de séance : **Philippe ALPY**

**Contexte**

Pascal BOUSSILLON – Directeur d'Exploitation va faire valoir ses droits à la retraite au plus tard le 31/12/2022

Après un énorme et productif travail sur les savoirs faire technique, un travail sur la cohésion/maturité managériale de l'équipe RM est enclenché, en outre de l'accompagnement de la montée en productivité, la stabilisation de l'équipe, et l'intégration de Chaux-Neuve comme un « secteur ».

Il y a donc un véritable intérêt et une belle opportunité d'associer le/la futur remplaçant-e dès maintenant.

Considérant la bonne gestion de ressources humaines, il n'y aura pas ou très peu d'incidence financière sur la masse salariale pour 2021 et 2022.

Pascal BOUSSILLON serait positionné en tant qu' « Expert Exploitation » jusqu'à la fin de son contrat, une fois son/sa remplaçant-e embauché-e.

**Le Comité Syndical, sur proposition du Président, décide à l'unanimité :**

D'avancer le recrutement du remplaçant de Pascal B. pour une embauche automne 2021

D'autoriser la création temporaire du poste d'Expert Exploitation

Fait et délibéré aux Hôpitaux neuf, le **4 juin 2021**

Ont signé au registre tous les membres présents.  
Pour extrait conforme

**Le Président, Philippe ALPY**

SOUS-PRÉFECTURE  
22 JUL. 2021  
PONTARLIER (Doubs)

  
**Syndicat Mixte du Mont-d'Or**  
8 Place Xavier Authier  
25370 METABIEF  
SIRET 200 051 886 00014

**Extrait du registre des délibérations du  
Syndicat Mixte du Mont d'Or**

Séance du **4 juin 2021**

L'an deux mille vingt et un, le **quatre juin à 15 heures.**

<u>Nombre de membres</u>	
- en exercice :	<b>13</b>
- présents ou représentés :	<b>6</b>
- votants :	<b>7</b>
- ayant donné procuration :	<b>1</b>
- absents excusés :	<b>7</b>
- absents :	<b>0</b>
- exclus :	<b>0</b>

Date de convocation :

**28 mai 2021**

Objet de la délibération :  
  
**Bon cadeaux Mairie de  
Métabief**

Étaient présents : Philippe ALPY, François GUY, Gael MARANDIN, Jean-Marie SAILLARD, Pierre SIMON et Géraldine TISSOT-TRULLARD.

Étaient absents excusés : Florence ROGEOZ qui a donné pouvoir à Pierre SIMON, Béatrix LOIZON, Michèle LETOUBLON, Claude JACQUEMIN-VERGUET, Claude DALLAVALLE, Raphael KRUCIEN, Xavier BOIREAU.

Président de séance : **Philippe ALPY**

La Commune de Métabief souhaite créer un partenariat avec tous les socio-professionnels du village qui le souhaitent pour mettre en place des "bons cadeaux" à destination des habitants.

*Fonctionnement*

La mairie édite des bons cadeaux

Les administré.e.s bénéficiaires se présentent chez un partenaire et « paye » tout ou partie en bon cadeaux

Le partenaire facture le montant du bon cadeaux à la Mairie de Métabief

**Le Comité Syndical, sur proposition du Président, décide à l'unanimité :**

D'adhérer à la démarche et d'autoriser le Président à signer la convention

Fait et délibéré aux Hôpitaux neuf, le **4 juin 2021**

Ont signé au registre tous les membres présents.  
Pour extrait conforme

**Le Président, Philippe ALPY**

<u>Résultat du vote</u>	
- Pour :	<b>7</b>
- Contre :	<b>0</b>
- Abstention :	<b>0</b>

SOUS-PRÉFECTURE  
22 JUIL. 2021  
PONTARLIER (Doubs)

**Syndicat Mixte du Mont-d'Or**  
8 Place Xavier Authier  
25370 MÉTABIEF  
SIRET 200 051 886 00014

**Extrait du registre des délibérations du  
Syndicat Mixte du Mont d'Or**

Séance du **4 juin 2021**

L'an deux mille vingt et un, le quatre juin à 15 heures.

<b>Nombre de membres</b>	
- en exercice :	<b>13</b>
- présents ou représentés :	<b>6</b>
- votants :	<b>7</b>
- ayant donné procuration :	<b>1</b>
- absents excusés :	<b>7</b>
- absents :	<b>0</b>
- exclus :	<b>0</b>

Date de convocation :

**28 mai 2021**

**Objet de la délibération :**  
**Modification Calendrier été  
2021**

Étaient présents : Philippe ALPY, François GUY, Gael MARANDIN, Jean-Marie SAILLARD, Pierre SIMON et Géraldine TISSOT-TRULLARD.

Étaient absents excusés : Florence ROGEBOZ qui a donné pouvoir à Pierre SIMON, Béatrix LOIZON, Michèle LETOUBLON, Claude JACQUEMIN-VERGUET, Claude DALLAVALLE, Raphael KRUCIEN, Xavier BOIREAU.

Président de séance : **Philippe ALPY**

Monsieur le Président présente la proposition de modification de calendrier d'ouverture de la station pour l'été 2021



👉 Ouvrir TSD en plus  
✓ 18 et 19/09/2021  
✓ 25 et 26/09/2021

**Le Comité Syndical, sur proposition du Président, décide à l'unanimité :**

D'adopter la modification du calendrier d'ouverture prévisionnel pour la saison d'été 2021.

Fait et délibéré aux Hôpitaux neuf, le **4 juin 2021**

Ont signé au registre tous les membres présents.  
Pour extrait conforme

**Le Président, Philippe ALPY**

**Syndicat Mixte du Mont-d'Or**  
 8 Place Xavier Authier  
 25370 MÉTABIEF  
 SIRET 200 051 886 00014

SOUS-PRÉFECTURE  
 22 JUL. 2021  
 PONTARLIER (Doubs)

<b>Résultat du vote</b>	
- Pour :	<b>7</b>
- Contre :	<b>0</b>
- Abstention :	<b>0</b>